

Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)

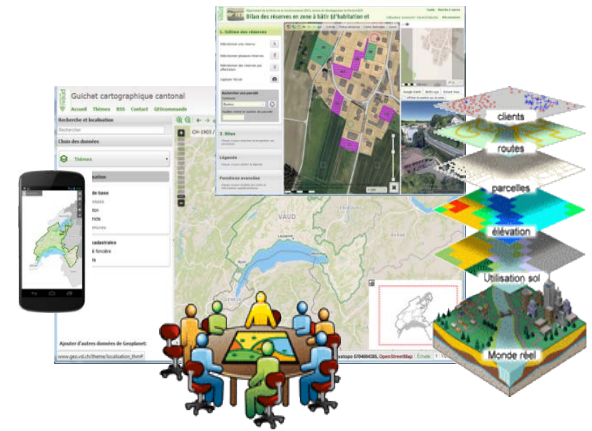
Workshop du 14 septembre 2017

Fribourg

CCGEO-IGArc

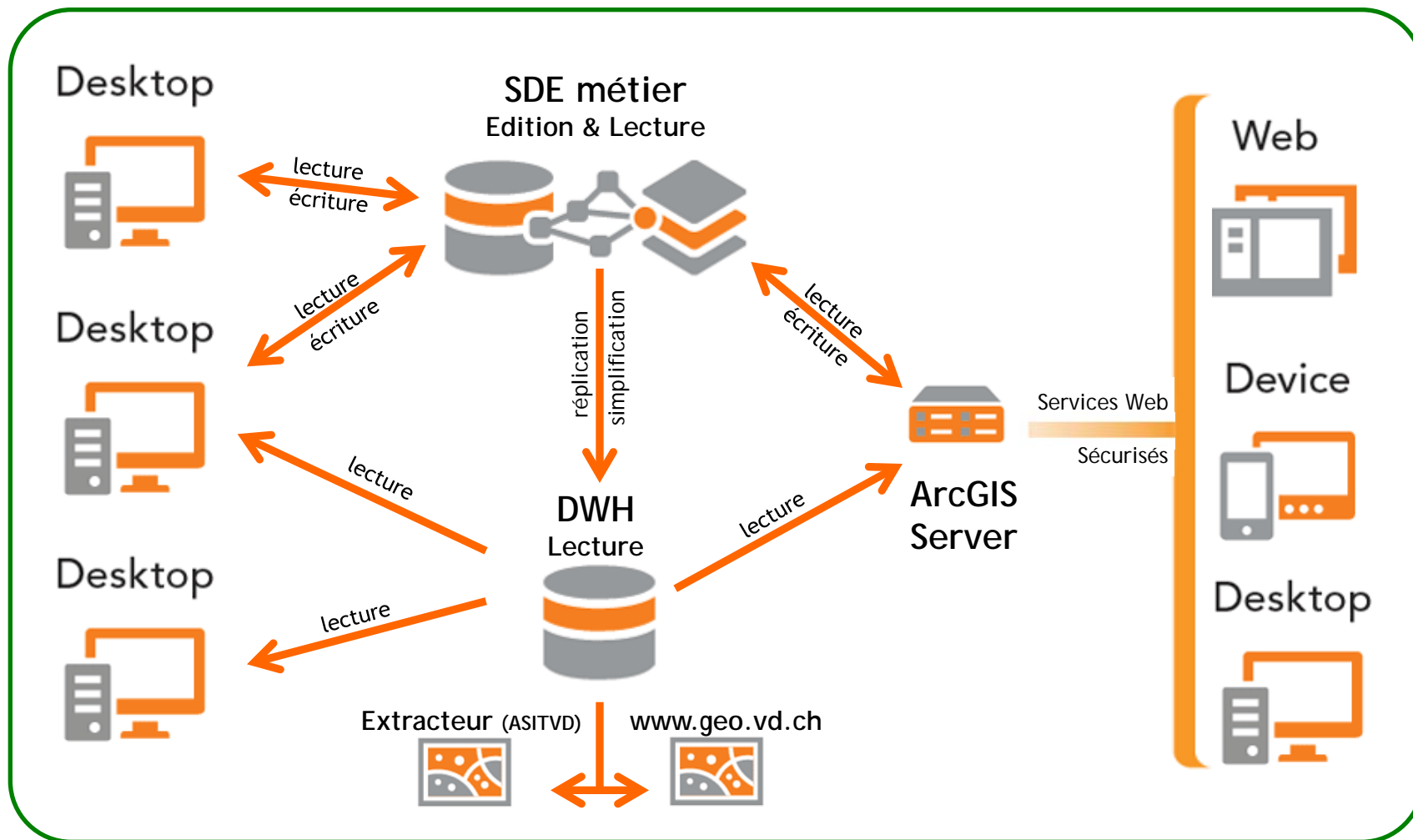
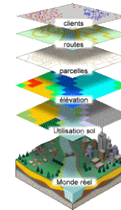
Matias Schiffrin / Responsable utilisateur

Gérard Deluche / Responsable SI-Geomatique



Présentation de l'environnement ArcGIS utilisé pour le projet Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)

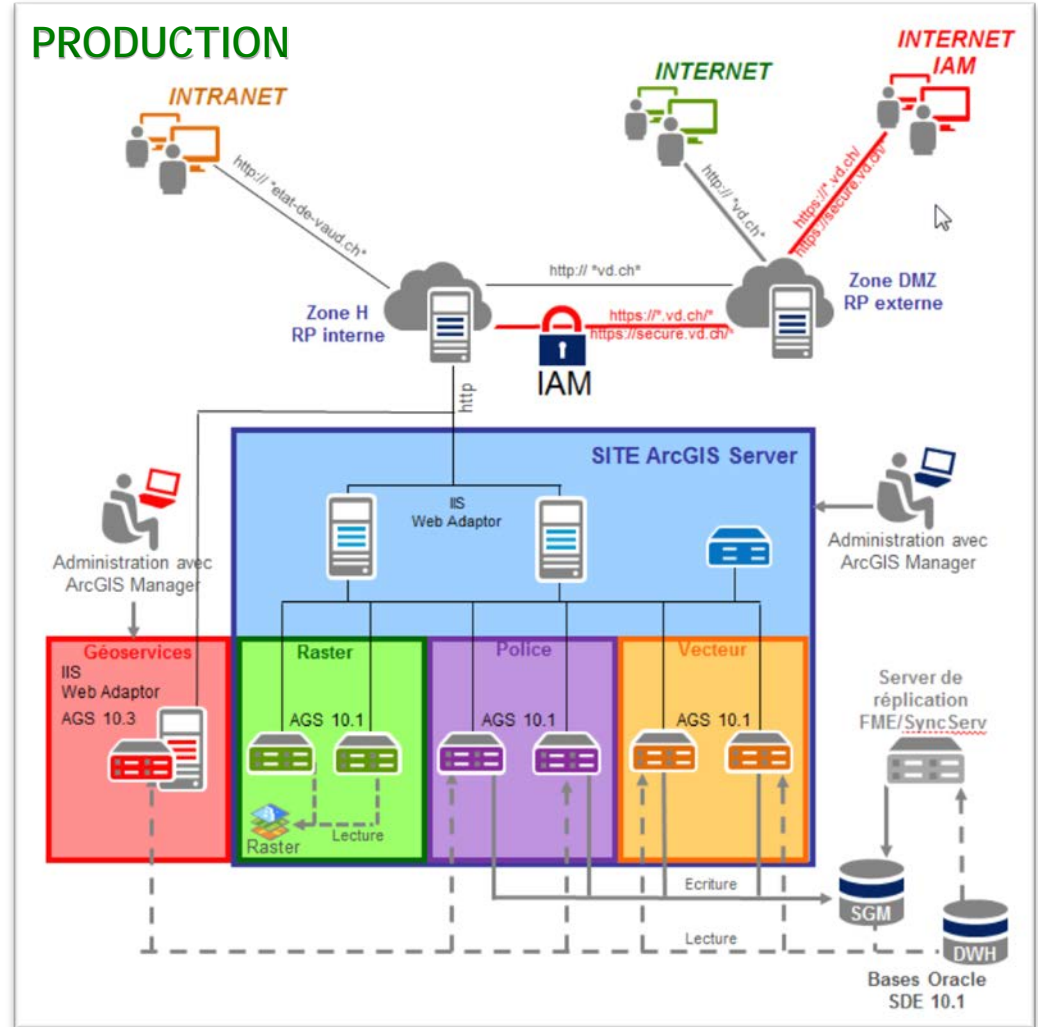
Architecture Géomatique en place à l'ACV



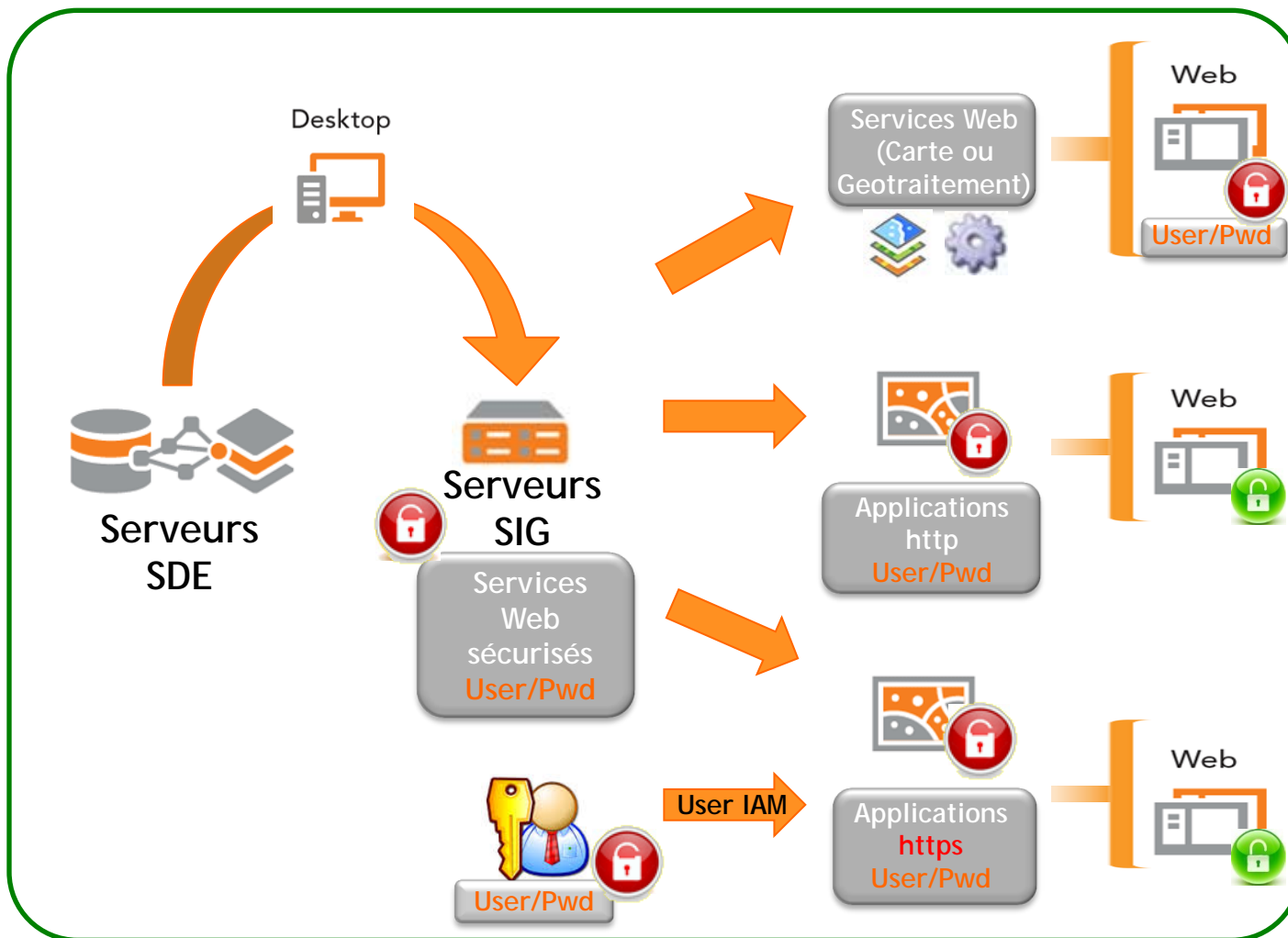
Architecture ArcGIS Server

- 3 environnements
INTEGRATION
VALIDATION
PRODUCTION

Seul la production est en
Haute Disponibilité



Sécurisation des services Web



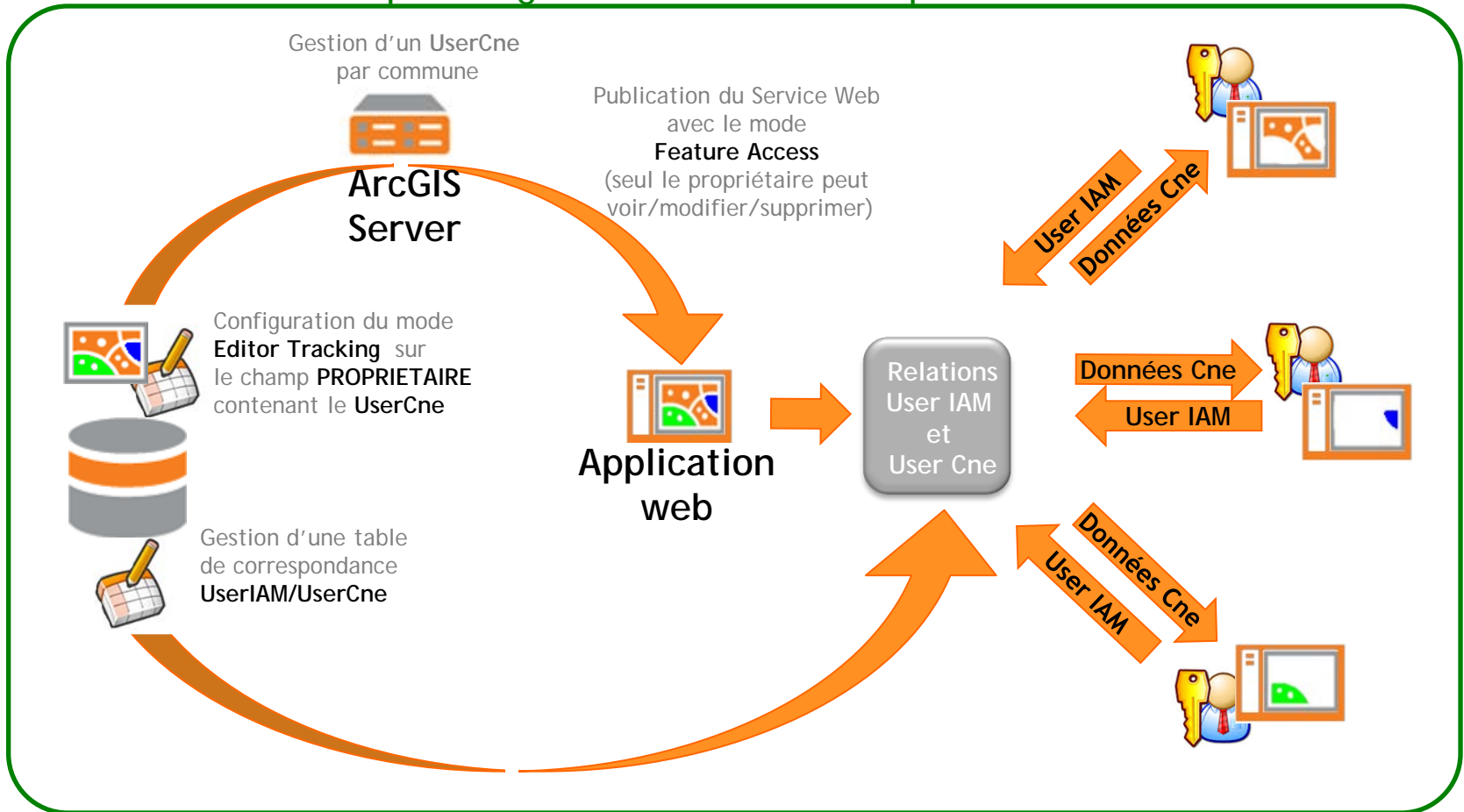
L'utilisation des services web **nécessite une authentification** User/Pwd

L'application Web connaît le User/Pwd
L'utilisation **nécessite aucune authentification**

L'application Web connaît le User/Pwd
L'utilisation nécessite une **authentification pour accéder à l'application**, mais **pas pour l'utilisation des services Web**.

Gestion des données confidentielles

Exemple de gestion des données par communes



Application : Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)

Utilisation des **VERSIONS ArcGIS** impossible car :

- Chaque commune a droit à 3 variantes de simulation
- Le Service du Développement Territorial utilise une variante par commune

Ce qui fait **4 variantes par commune** et il y a plus de 300 communes dans le canton de Vaud. Donc environ **1200 variantes** à devoir gérer et cela ArcGIS n'en est pas capable

Une table variante a été créée avec un *ID_variante*.

Dans les tables applicatives ce champ *ID_variante* existe aussi et il est utilisé pour filtrer les données dans l'application.

Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)

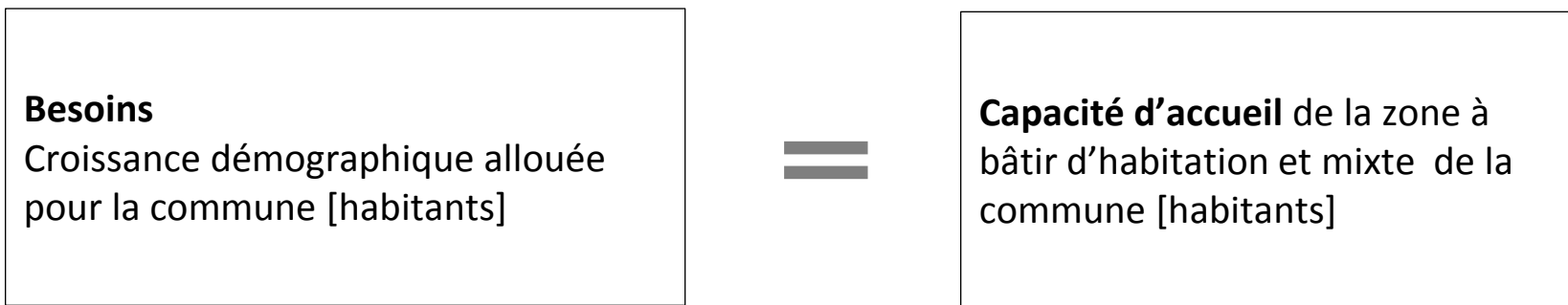
Présentation du contexte légal et de l'application
Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)

Contexte légal suisse et vaudois

Selon la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, ***les zones à bâtir sont définies de telle manière qu'elles répondent aux besoins prévisibles pour les quinze années suivantes.***

Les besoins sont déterminés par les perspectives démographiques.

Le Canton de Vaud alloue des croissances démographiques pour chaque commune.



Le guichet *Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)* est l'outil qui permet de contrôler cette adéquation.

Histoire

- **1990** : depuis la première moitié des années 1990, l'outil permettant d'établir l'état de la construction est l'aperçu de l'état de l'équipement (AEE). Ce dernier a été introduit dans l'ordonnance sur l'aménagement du territoire en octobre 1989 ;
- **2000** : problèmes avec l'AEE : asynchronicité des données, difficulté pour l'Etat de faire réaliser une tâche communale, importantes ressources humaines nécessaires pour le contrôle et l'homogénéisation des données, ainsi que pour leur saisie informatique, inadéquation des données de l'AEE pour évaluer les capacités d'accueil en habitants ;
- **2008** : afin de répondre aux besoins de la mise en œuvre du PDCn, le Canton élabore la Méthode automatique de détermination des réserves (MADR). Il s'agit d'un script prototype développé en MapBasic pour MapInfo ;
- **2010** : utilisation fréquente du prototype ;
- **Eté 2013** : lancement d'un projet information pour consolider le prototype et le rendre conforme aux standards de l'Etat. Le projet informatique se décline en trois modules :
 - Module 1 : guichet *Bilan des réserves en zone à bâtir (d'habitation et mixte)*. Mis en production **en été 2014** ;
 - Module 2 : migration et amélioration du script MapBasic vers FME. Utilisé pour mettre à jour les données **début 2017**;
 - Module 3 : guichet *Simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)*. Mis en production **l'été 2017**.

Vidéo de démonstration

Questions

